

Diphtérie



Mise à jour
21/11/2024

Informations relatives à
Cabinets et polycliniques / Dialyse ambulatoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Corynebacterium diphtheriae

Réservoir

Homme

Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation

2 à 5 jours, peut varier entre un et dix jours.

Durée d'infectiosité

7 jours avant l'apparition des symptômes et dure deux à quatre semaines après leur apparition

Mais elle peut être réduite à seulement deux à quatre jours par un traitement antibiotique adéquat

Prise en charge du cas positif/suspect

Matériel de soins



Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique.



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport



Pansement étanche et propre



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Si le test s'avère positif chez le cas index, une antibioprophylaxie post-expositionnelle doit être mise en place chez les personnes-contacts:



Antibiotique



≥18 ans (avec fonction rénale normale)



Amoxicilline p.o. (IV) 1g 3×/jour pendant 7 jours



Clarithromycine p.o. (IV) 500mg 2×/jour pendant 7 jours



<18 ans (avec fonction rénale normale) 1.



Amoxicilline p.o. (IV) 100mg/kg/jour en 3 doses (max. 3×1 g) pendant 7 jours



Clarithromycine p.o. (IV) 15mg/kg/jour en 2 doses (max. 2×500mg) pendant 7 jours



Pour la diphtérie cutanée, il est possible, après évaluation du cas, soit d'attendre le diagnostic de laboratoire, soit de commencer tout de suite le traitement antibiotique (si la suspicion clinique est forte).



Ces personnes doivent être informées et surveillées (frottis de gorge pour détecter les porteurs asymptomatiques) et bénéficier d'une antibioprophylaxie si frottis de gorge positif.



Dans les cas graves de diphtérie respiratoire ou chez les personnes non ou incomplètement vaccinées, l'administration supplémentaire d'antitoxine diphtérique doit être évaluée



Le statut vaccinal des personnes exposées (contact étroit, voir définition ci-dessous) doit être vérifié et mis à jour le cas échéant (dose de rappel si la dernière date > 5 ans).

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Pendant la durée des Mesures Additionnelles

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

-  Rappel vaccinal pour les personnes exposées, si indiqué: contacter la médecine du personnel
-  En cas de suspicion de diphtérie respiratoire, le traitement antibiotique doit débuter immédiatement après le prélèvement des échantillons.
-  Pour la diphtérie cutanée, il est possible, après évaluation du cas, soit d'attendre le diagnostic de laboratoire, soit de commencer tout de suite le traitement antibiotique (si la suspicion clinique est forte).
-  Dans les cas graves de diphtérie respiratoire ou chez les personnes non ou incomplètement vaccinées, l'administration supplémentaire d'antitoxine diphtérique doit être évaluée

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-  Vaisselle : filière habituelle

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Après la consultation:
 -  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table d'examen, charriot de soins, stéthoscope, brassard à pression, etc.)
 -  Si paravent nettoyage au quotidien

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration dans les 24 heures si:



Suspicion clinique de diphtérie et demande d'un diagnostic de laboratoire spécifique



ou résultat positif d'analyses de laboratoire